

Dossier d'inscription

DEJEPS Mention « perfectionnement sportif »

Option « Natation Course »

2024/2025

À renvoyer par courrier avant le : 9/09/2024 : ERFAN Nouvelle-Aquitaine À l'intention de Guilhaine SEBILLOTTE 142 Av. Émile Labussière 87100 Limoges

Photo identité obligatoire

ATTENTION : Toutes les rubriques doivent être complétées, à défaut le dossier ne sera pas traité.



<u>DEJEPS mention « perfectionnement</u> <u>sportif » option Natation Course</u>

1. Le métier

Le titulaire du D.E.J.E.P.S., spécialité "perfectionnement sportif", mention "natation course", acquiert les compétences suivantes :

- Enseigner les apprentissages pluridisciplinaires de la natation et le perfectionnement sportif de natation course en piscine et en milieu naturel;
- Initier et coordonner la mise en œuvre d'un projet d'apprentissage pluridisciplinaire, de perfectionnement, de développement sportif ;
- Concevoir des programmes d'apprentissage pluridisciplinaires et de perfectionnement sportif;
- Conduire des actions de formation. Cette qualification permet d'être autonome dans le champ de l'entraînement et de l'enseignement disciplinaire.
- Attention : Si vous ne l'avez pas déjà, pensez à ajouter dans votre formation, pour avoir le titre de Maitre-Nageur Sauveteur, le Certificat de Spécialisation Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique (CS SSMA)

2. Conditions d'accès à la formation

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être titulaire de l'Attestation de Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue
- Être licencié FFN
- Être titulaire du BNSSA
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.



Exigences préalables à l'entrée en formation

(Sont dispensés les titulaires du PSE1 ayant soit le BF3 natation course au moins ou le BF4 triathlon ayant une expérience de 200 heures en natation course sur les 3 dernières années ou les MF1 de la FFESSM)

Epreuve ou test ou expérience	Attestation de réussite	Dispense
PSE1	PSE1	
Test de sécurité	Attestation de réussite du DTN	- BNSSA - BPJEPS AA et AAN - BEESAN - BEES 1er natation sportive
Niveau technique et maîtrise de l'environnement de la compétition en natation course	Attestation de réussite à l'un des 3 tests suivants : Pass'compétition (natation course – DTN FFN) Pass'compétition (Nage avec palmes – DTN FFESSM) Pass'compétition (natation handisport – DTN FFH)	Sportif de haut niveau
400 m 4 nages	Attestation de réussite du DTN	Sportif de haut niveau
Performance en Natation course ou en nage avec palmes (selon grille : annexes arrêté du 15 mars 2010)	Attestation de réussite du DTN	Sportif de haut niveau
Expérience pédagogique de 800 heures	Attestation du DTN justifiant une expérience pédagogique de 800 heures au cours des 3 dernières années	- Sportif de haut niveau - BPJEPS AAN + 200 heures d'expérience - BEESAN et BEES 1er degré natation sportive - BF2 + 200 heures d'expérience

Les BF3 (version 2021), les MSN, les BF4 et BF5 sont dispensés des exigences préalables à l'entrée en formation.

3. Dispenses

Unités Capitalisables du DEJEPS	UC1	UC2	UC3	UC4
BEESAN	х	х		Х
MSN		X		Х
BF4		х	х	Х
BF5		Х	Х	Х

4. Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de l'ERFAN de Nouvelle-Aquitaine.



Ce dossier imprimé, complété et accompagné des pièces requises et des frais de gestion doit être adressé par voie postale ou déposé à l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine, à l'intention de Mme Guilhaine SEBILLOTTE, Maison des Sports GAIA, 142 Av. Émile Labussière, 87100 Limoges.

5. Épreuves d'entrée en formation

Les objectifs de ces tests : sélectionner, parmi les candidats répondant aux exigences préalables, ceux qui présentent un profil permettant d'envisager leur réussite au diplôme.

Test n°1 (2 épreuves écrites) :

Ces épreuves permettent d'évaluer les capacités du candidat à s'exprimer par écrit, à utiliser l'outil informatique, à structurer sa réflexion et argumenter ses propositions.

- <u>Épreuve A</u>: En utilisant l'outil informatique, rédaction de courrier permettant de vérifier que le candidat est capable de communiquer par écrit. *Durée*: 30 à 40 minutes.
- <u>Épreuve B</u>: À partir d'un texte, rédiger une synthèse et développer une idée forte. *Durée*: 2 heures

Test n°2 (épreuve orale):

Ce test doit permettre de vérifier les capacités du candidat à suivre la formation sans obstacle majeur au regard de son projet professionnel, de son expérience et de sa motivation, ainsi que sa capacité à communiquer par oral.

• <u>Épreuve A</u>: Présentation orale du parcours personnel et du projet professionnel. *Durée de la présentation suivie de l'entretien : 30 minutes au maximum.*

Les différentes épreuves serviront à établir un profil de candidat en attribuant une note de 1 à 5 pour les items suivants :

- Motivation du candidat à suivre la formation,
- Projet professionnel,
- Expérience en lien avec la formation,
- Présentation générale,
- Prestation orale,
- Prestation écrite,
- Prestation informatique.



6. Calendrier et volumes horaires

Cette partie sera fournie à la suite du positionnement dans le but de proposer un parcours le plus individualisé possible. Le calendrier prévisionnel est disponible sur le site de l'ERFAN. Certaines dates peuvent amenées à être modifiées en fonction du calendrier sportif.

7. <u>Une formation en 4 Unités capitalisables avec une alternance</u> en club

- UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action
- UC 2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC 3 : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif
- UC 4 : Être capable d'encadrer la discipline en sécurité

8. Les voies de financement de la formation

- Vous êtes salarié : L'OPCO de votre employeur peut prendre en charge votre formation.
- Vous êtes demandeur d'emploi : Voir avec France Travail les possibilités de financement
- Vous prenez en charge les frais pédagogiques : Un échelonnement des paiements peut être mis en place.



Fiche de renseignements personnels

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse postale :
Téléphone :
Adresse mail :
Club d'appartenance :
Numéro de licence :
Nom, prénom du tuteur :
Mail et téléphone du tuteur :
Nom, prénom du président :
Mail et téléphone du président :



Parcours personnel

Afin de mieux vous connaître, nous avons besoin de visualiser votre parcours dans le milieu de la natation.

1.	Experience de pratique sportive et niveau atteint :
	Natation course :
	Autres disciplines (FFN ou non) :
2.	Niveau d'études et diplômes :
•	Scolaire :
•	Universitaire :
•	Sportif (jeunesse et sports) :
3.	ENF (titulaire d'un ou de plusieurs tests ci-dessous) :
	Sauv'nage Pass'sports de l'eau Pass'compétition spécialité :
4.	Secourisme :
	PSE 1 à jour de formation continue PSE 2 à jour de formation continue BNSSA
5.	Brevets fédéraux :
	BF2 BF3 avant 2022 Moniteur Sportif de Natation BF4 BF5



6. Quelles sont les raisons de votre entrée en formation DEJEPS ?
7. Quelles compétences souhaitez-vous développer lors de cette formation ?
8. Indiquez vos motivations à entrer dans cette formation :
9. Décrivez votre expérience dans le domaine de l'animation :



	10. Décrivez votre expérience dans le domaine de l'animation :
•••	
	11. Souhaitez-vous ajouter un commentaire, une observation, une information importante à nous communiquer vous concernant ?
•••	
•••	



Situation socio-professionnelle

1. Vous êtes demandeur d'emploi :
☐ Oui, je suis inscrit à France Travail (Pôle Emploi)☐ Non
2. <u>Vous êtes salarié :</u>
☐ Oui, profession :
3. Si oui, infos employeur :
Nom de l'employeur :
Adresse postale de l'employeur :
Téléphone de l'employeur :
Mail de l'employeur :
4. Autres situations
Nous indiquer si vous êtes dans une autre situation que celles indiquées ci dessus : Étudiant, travailleur indépendant, congé parental :



Financement de la formation

Cochez la case correspondante à votre situation : ☐ Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Compte Personnel de Formation (CPF) Faire la demande directement en ligne depuis votre espace personnel. Envoyer un mail à comptabilite@ffnatationlna.fr avec les infos concernant votre Compte Personnel de Formation, et toute autre information susceptible de servir à constituer le dossier. ☐ Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation Envoyer un mail à comptabilite@ffnatationlna.fr avec une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme. ☐ Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation Prendre contact avec la référente administrative de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine agent.limoges@ffnatationlna.fr Envoyer un mail à comptabilite@ffnatationlna.fr avec la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCO (AFDAS) ☐ Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage Prendre contact avec la référente administrative de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine agent.limoges@ffnatationlna.fr Envoyer un mail à comptabilite@ffnatationlna.fr avec la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCO (AFDAS) ☐ Vous souhaitez un financement avec France Travail (Pôle Emploi) Faire la demande en envoyant un mail à comptabilite@ffnatationlna.fr avec les infos comme votre identifiant, et/ou toute autre information susceptible de servir à constituer le dossier. ☐ Autre situation (ex : financement personnel) :



En cas d'accident

Personne a prevenir en cas d'accident :
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Lien de Parenté éventuel :
<u>Déclaration sur l'honneur</u>
Je soussigné (e)
Déclare sur l'honneur :
☐ Autoriser l'ERFAN de Nouvelle-Aquitaine à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document de l'association les photos me concernant prises lors d'activités de formation. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation,
☐ Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
☐ Attester que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).
Fait à le
Signature du stagiaire



Déclaration de non-condamnation

En application des dispositions de l'article L 212-9 du Code du Sport,

Je soussigné(e): Né(e):..... À De (nom et prénoms du père) : Et De (nom de jeune fille et prénoms de la mère) : Demeurant: DÉCLARE N'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire d'exercer une activité de Maitre-Nageur Sauveteur, d'entraineur. * Fait à....., le......, le....... Signature du stagiaire

^{*} Joindre un extrait du bulletin N°3 du casier judiciaire.



Accessibilité Handicap

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du Directeur Technique National ou son représentant.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

Procédure:

1. Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un certificat médical d'aptitude lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).

Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

- 2. Le candidat dépose un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif, à l'ERFAN Nouvelle Aquitaine.
- 3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation) pour remplir le certificat médical.
- 4. Le candidat envoie la demande à l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine qui accordera ou non l'aménagement demandé.
- 5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à l'ERFAN Nouvelle Aquitaine, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. L'ERFAN Nouvelle Aquitaine rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.
- 6. En dernier lieu, la décision de l'ERFAN Nouvelle Aquitaine est notifiée.



Pièces à Fournir pour tous les candidats

Ш	Diplôme ou attestation de formation initiale aux gestes de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou de niveau 2 (PSE2).
	Attestation de formation continue aux gestes de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou de niveau 2 (PSE2) ou son titre équivalent.
	Diplôme du BNSSA (si titulaire).
	Recyclage quinquennal du BNSSA (attestation).
	Diplôme donnant le titre de Maitre-Nageur Sauveteur (si titulaire).
	CAEP MNS (attestation).
	Diplôme du Moniteur Sportif de Natation (à jour de la formation continue).
	Diplôme du BF4 ou du BF5 (à jour de la formation continue).
	Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 3 mois à la date des tests d'entrée en formation.
	Un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures).
	Un chèque correspondant aux frais de dossier de 30,00 € à l'ordre du « ERFAN Ligue Nouvelle-Aquitaine de Natation » (ce montant ne sera pas remboursable) au titre des frais de gestion.
	Attestation d'assuré (e) social(e) en cours de validité (document papier à demander sur le site Internet <u>www.ameli.fr</u>).
	Extrait casier judiciaire (Bulletin N3).



Tableau suivant réservé à l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine :

Pièces	Validation ERFAN
Attestation formation initiale PSE1 ou PSE2	
Attestation formation continue PSE1 ou PSE2	
BNSSA + Recyclage quinquennal si nécessaire	
Titre MNS + CAEP MNS si nécessaire	
Diplôme du Moniteur Sportif de Natation à jour de FC	
Diplôme du BF4 à jour de FC	
Certificat médical	
Dispenses exigences préalables	
CV + Lettre motivation + projet perso	
Chèque 30€ frais de gestion	
Attestation CPAM	
Attestation responsabilité civile	
CNI ou passeport ou titre séjour	
Diplômes scolaires obtenus	
Attestation prise en charge de la formation	
Attestation employeur si salarié	



Certificat médical

Je soussigné Dr	
Atteste que l'état de santé de M	
Ne présente aucune contre-indication à l'entrée l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à la pratnatation.	
Fait à, le,	
	Cachet et signature du médecin



Tarifs de la formation DEJEPS

- Frais de gestion obligatoire (quel que soit le parcours de formation) : 30€
- Formation complète qui regroupe les 4 UC (minimum 8 stagiaires pour ouvrir la formation) : 8 400€
- Formation en parcours partiel pour les stagiaires titulaires du Moniteur Sportif de Natation (Dispense des UC2 et UC4) : 6 384€
- Formation en parcours partiel pour les stagiaires titulaires du Brevet Fédéral de 4ème niveau (Dispense des UC2, UC3 et UC4) : 1 332€
